

L'élu UMP ne fait pas appel de l'annulation de son élection au Conseil Général

Villecresnes: M. Gravelle pressé de retourner devant les électeurs pour "se mettre au travail"

Conseiller général UMP de Villecresnes, Pierre-Jean Gravelle a vu son élection de mars dernier annulée par le Tribunal administratif de Melun après la requête de Didier Giard (DVD) qui avait fait valoir que sa profession de foi n'avait pas été envoyée à tous les électeurs du canton. M. Gravelle a décidé de ne pas faire appel. Il estime qu'il faut que les électeurs tranchent le plus vite possible pour que le nouvel élu puisse se mettre au travail. Car les dossiers du Plateau briard exigent, selon le conseiller général, des solutions urgentes. Avec des communes comme Villecresnes, Marolles-en-Brie, Mandres-les-Roses, Périgny, Santeny, le Plateau Briard représente la partie rurale du Val-de-Marne. Aux confins de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, on y trouve encore des agriculteurs. Cette partie de l'ancienne Seine-et-Oise dispose encore des structures de la région parisienne d'autrefois. M. Gravelle explique que le Plateau briard a d'abord besoin d'accueillir des entreprises. Cette cantonale partielle pourrait avoir lieu au plus tard le 25 janvier, mais aussi le 11 ou le 18. En mars, M. Gravelle l'avait emporté au second tour avec 57,47% contre Jean-Marie Leverrier (PS) 42,47%. Au premier tour, M. Gravelle avait recueilli 44,18% et M. Giard (DVD) 17,26%.

Première Heure : Pourquoi votre élection a-t-elle été annulée ?

Pierre-Jean Gravelle : L'un des candidats (Didier Giard, ndlr) n'a pas vu sa profession de foi mise dans toutes les enveloppes adressées aux électeurs. Elle n'a donc pas été correctement distribuée. Il a pu prouver, notamment grâce aux enveloppes retournées avec la mention NPAI ("N'habite Pas à l'Adresse Indiquée"), qu'il manquait beaucoup de professions de foi dans les enveloppes. Le tribunal administratif a estimé qu'il n'y avait pas équité entre les candidats. Cette mise sous pli a été faite par la préfecture du Val-de-Marne. C'est donc la préfecture qui a fait l'erreur.

PH : Allez-vous faire appel ?

P-J.G. : Je veux bien faire appel. Mais je ne suis pas persuadé de gagner contre la préfecture. Plutôt que de faire traîner 6 mois au plus encore, un jugement dont la décision pourrait bien être, à mon avis, identique, et alors qu'il y a beaucoup de travail sur le canton, je préfère ne pas faire appel pour que le nouvel élu puisse se mettre au travail sans tarder. Les citoyens qui m'ont élu ne m'ont pas élu pour que je me batte avec les tribunaux mais pour travailler sur le canton. Je préfère donc qu'on reparte à zéro, qu'on soit tranquille, et qu'on travaille le plus vite possible pour les habitants.

PH : Quels sont les grands chantiers du canton ?

P-J.G. : D'abord la déviation de la RD 33. C'est la route qui passe dans Villecresnes, Mandres-les-Roses et Périgny. Elle n'est pas adaptée. Dans certains endroits, un autobus et un camion ne peuvent se croiser. Cela pose d'énormes problèmes. On demande depuis des années une amélioration. Une première enquête publique a été faite en 1993 - on voit le retard. Elle n'avait pas abouti. Une nouvelle enquête publique devait avoir lieu en 2008. Mais l'opération a traîné et il se trouve que le Schéma directeur de la région Ile-de-France, le Sdrif, considère qu'il n'est pas utile de faire cette déviation. Aussi nous devons nous battre de nouveau parce que le secteur est complètement asphyxié. Aucune entreprise ne vient sur le Plateau briard, à cause de cette asphyxie.

PH : D'autres dossiers vous préoccupent ?

P-J.G. : Par exemple, refaire le collège de Villecresnes, le collège La Guinette. Il a plus de 30 ans. Consommant beaucoup d'énergie, construit sur plusieurs niveaux, il n'est plus adapté, notamment pour l'obligation légale d'accueillir des enfants handicapés. Il est donc plus simple de tout raser et de le refaire moderne. Quand il a été créé, il avait une capacité de 800 élèves. Mais on a construit ultérieurement un collège à Mandres-les-Roses : il n'y a plus que 400 élèves à Villecresnes dans un collège d'une capacité de 800. C'est un gâchis. Je dois insister aussi sur les aides à la petite enfance qui relève des

compétences du conseil général. Le canton est dépourvu de modes de garderies pour la petite enfance. Nous avons besoins d'aide. Nous présenterons des dossiers. Pour l'aide à l'agriculture périurbaine, car nous avons des agriculteurs sur le Plateau briard, le département subventionne comme la région des investissements. Mais pour le reste, la déviation de la RN19, c'est une nationale, pas une départementale, elle relève donc de l'Etat. Là encore, il y a urgence.

PH : Quels sont les besoins du Plateau briard ?

P-J.G. : Le plus urgent, ce sont les ressources. Le Plateau briard a besoin d'accueillir des entreprises. Or pour les faire venir, il faut des transports adaptés. Comme il n'y a pas le potentiel démographique, le Plateau briard ne pourra jamais disposer de moyens lourds, type métro ou RER. Un transport - Transport en Commun en Site Propre (TCSP) - est parfaitement concevable. Il est inscrit au Sdrif jusqu'à Brie-Comte-Robert (77) mais on ignore la date de mise en service. Or le Plateau briard a besoin d'un transport dynamique doté d'une rotation rapide des bus. Si c'est pour avoir un bus toutes les heures comme actuellement, cela ne nous convient pas. Il nous faut un transport en commun, et un accès routier rapide. Car matin et soir, la RN 19 et la RD 33 sont bloquées. La déviation de la RN 19 et la déviation de la RD 33 sont nécessaires.

PH : Autre disposition à prendre pour faire venir les entreprises sur le Plateau briard ?

P.J.G. : Sans réseau de télécommunications performant, il est difficile de faire venir les entreprises. Or le Plateau briard est assez démuné de ce point de vue, en particulier sur l'ADSL. Aujourd'hui, j'ai à peine 512 K de vitesse internet. Nous sommes en bout de réseau, des quartiers à Villecresnes peinent à disposer de 128 Kb ! D'autres quartiers n'ont carrément pas d'ADSL. Au total, pour faire venir les entreprises, il nous faut un moyen de transport en commun moderne, des routes adaptées - nous disposons de terrains pour des zones d'activités - et, à l'évidence, l'ADSL, sinon les entreprises ne viendront pas.

(suite en page 8)

PH : Si ces conditions sont remplies, envisagez-vous de construire des logements et des équipements ?

PJG : Le Plateau briard en tant de communauté de communes est l'un des seuls à avoir signé le Plan Local de l'Habitat (PLH). Certes, nous avons pris cet engagement pour construire des logements mais comme nous n'avons pas d'entreprises, les éventuels habitants seront désorientés sans transports. C'est un cercle vicieux : pas d'entreprises, or si on construit des logements, les habitants ne pourront pas se déplacer, faute de transport : que feront-ils alors sans emploi ? Et si l'on fait des PLA pour les gens modestes, s'ils ne trouvent pas d'emploi sur place, les communes devront faire jouer la solidarité. Or nous n'en avons pas les moyens. Ainsi à Villemecresnes (9.000 habitants) perçoit, péniblement, 1 millions d'euros de taxe professionnelle. La commune de Rungis (6.000 habitants), est écartelée à plus de 17 ME de TP. Tout est dit. Avec de tels revenus, nous ne pouvons pas vivre. Ou alors avec une population peu exigeante. Ces équipements sont donc essentiels pour cette partie du Val-de-Marne. **HG**

Gauche républicaine. Le Mars-Gauche Républicaine, animé notamment par l'adjoint au maire de Chevilly-Larue, André Deluchat, se félicite que Jean-Luc Mélenchon et Marc Dolez quittent le PS pour aller vers un Nouveau Parti de la Gauche. "Les premiers éléments du débat interne font apparaître la forte volonté de nos militants de s'associer au processus de fondation du nouveau parti de la gauche", souligne un communiqué. Le Mars-Gauche Républicaine réunira ses adhérents le 29 novembre au matin et leur soumettra la question de la participation à la création du nouveau parti de la gauche. Ce qui permettra d'annoncer publiquement la décision lors du meeting de lancement prévu l'après-midi.

Etudiants/entreprises. La Faculté des sciences de technologie de l'Université Paris XII- en partenariat avec le conseil général, le CNRS, le site Internet Place o Jeunes.com et l'Agence de développement 94, organise aujourd'hui de 10h à 17h son deuxième forum entreprise pour mettre en contact les étudiants avec le monde professionnel, les chercheurs avec les entreprises, et de rassembler les principaux acteurs économiques de la région parisienne dont EDF, L'Oréal, Armée de l'air, le CNRS, ainsi que des jeunes entreprises innovantes (Recrut'innov, AnyGenes, E-medecis...).

Bus en site propre Pompadour / Sucy. Une "maison du projet" à Bonneuil

Un local est ouvert depuis samedi pour fournir des informations sur les travaux du Transport en Commun en Site Propre, un bus articulé avec une voie spécifique dont la mise en service est prévue fin 2010. Situé à Bonneuil au Carrefour du Général-de-Gaulle, à proximité de la Cité Fabien, ce local accueille dispose de documentation sur le projet. Il abrite une permanence pour les riverains et futurs usagers curieux d'en savoir plus. Ce site propre servira de passage à la future ligne de bus à "haut niveau de service" reliant Thiais (Carrefour de la Résistance) à la gare RER A Sucy-Bonneuil. Cette ligne desservira les villes de Sucy Bonneuil, Créteil, Valenton, Choisy et Thiais. Elle permettra des correspondances avec les RER A, B, C et D (future gare Pompadour), la ligne 8 du métro (future station Créteil-Parc des Sports) et le TVM. On attend 17.500 voyageurs par jour et le trajet entre le Carrefour Pompadour et Sucy, actuellement de 27 minutes, sera réduit à 18 minutes, selon la RATP. Le chantier de réalisation des 6,5 km de site propre, comporte la construction de 5 ouvrages d'art. Le chantier des stations (9 au total dont 3 à Bonneuil) et du futur terminus à Sucy est placé sous maîtrise d'ouvrage de la RATP. A noter que cette ligne de bus peut être adaptée en mode tramway. Ce projet d'un montant total de 132 ME, inscrit au Contrat de plan Etat-Région 2000-2006, est financé par l'État 29%, la région 45%, le conseil général 26% et la RATP qui finance le matériel roulant. La Maison du projet est une initiative commune à tous les partenaires.

St-Maur/ HLM. Comme la vente des logements sociaux au Pont de Créteil, suscite bien des commentaires dans le Val-de-Marne, notamment à gauche et qu'elle a donné lieu à un conseil municipal animé, la nouvelle majorité municipale et son député-maire (UMP) Henri Plagnol estiment dans un communiqué que "la cession des résidences du Pont de Créteil n'est en aucun cas un abandon des logements sociaux gérés aujourd'hui par l'OPHLM. C'est au contraire le moyen de pérenniser leur caractère social tout en permettant à la ville, avec l'argent produit par cette cession, d'investir beaucoup plus dans la construction de logements sociaux de qualité intégrés à l'urbanisme saint-maurien." Le 20 octobre dernier, à l'issue d'une procédure "rigoureuse et transparente", souligne la mairie, le conseil d'administration de l'OPHLM a choisi Immobilière 3F. Ce bailleur social a proposé "la meilleure offre au regard notamment des critères sociaux". Il s'est engagé "à mener à bien la rénovation de l'ensemble de ces bâtiments."

Vitry/ 14-18. Un grand nombre de manifestations est prévue par la commune. Poèmes lus, films, pièces de théâtre ou expositions dressent un panorama de la "Der des Der" "tour à tour édifiant, terrifiant et émouvant". Outre une programmation retraçant la vie des soldats dans les tranchées, la bibliothèque Nelson-Mandela présente jusqu'au 29 novembre un large éventail de romans et de documents pendant toute la période. Jusqu'au 22 novembre, une exposition réalisée par l'Office des AC : "80 portraits de poilus".

St-Mandé/14-18. Pour honorer la mémoire des soldats de la Grande Guerre, le député-maire Patrick Baudouin a fait distribuer dans chaque établissement de sa circonscription, un exemplaire d'un DVD et d'un almanach qui retracent l'héroïsme des combattants qui pourront servir de support aux enseignants lors de leurs leçons.

Fontenay. La première des visites du président du conseil général aux communes (comme annoncé dans son discours d'investiture) aura lieu demain (rencontre publique jeudi à 20 heures à l'hôtel de ville). Ces visites de Christian Favier vont se multiplier. "L'objectif, selon le CG 94, est de rendre plus efficace l'action du service public", alors que "cette démarche s'inscrit dans un contexte budgétaire très difficile."

Vincennes. Dans l'éditorial de sa "Lettre du maire" Laurent Lafon indique "qu'à l'inverse de certaines villes, Vincennes n'a jamais eu recours à des produits financiers toxiques... Notre ville présente des fondamentaux financiers non seulement solides mais aussi parfaitement sains... Des produits à taux fixe, dits classiques (77%), ou des prêts classiques à taux variables (23%) non structurés qui ne varient qu'en fonction d'index financiers standards sans conséquence dans la période actuelle."

Villeneuve-St-Georges/RMI. Le CCAS, l'Espace des solidarités VSG-Valenton organisent un nouveau Forum local d'insertion aujourd'hui au Foyer Jean-Cocteau. Les bénéficiaires du RMI pourront rencontrer et échanger avec des professionnels, recevoir des conseils ou se faire accompagner dans leur projet d'insertion professionnelle.